

Prix départemental du Civisme

Droit à l'image

A remplir par le ou les responsable(s) légal(aux) de l'enfant mineur

Je soussigné(e) Madame*/ Monsieur*

représentant légal de l'enfant mineur

autorise le Département des Bouches-du-Rhône, l'ANMONM13 et les partenaires à photographier ou filmer, à titre gracieux, mon enfant mineur, dans le cadre des événements en lien avec le Prix départemental du civisme.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise le Département des Bouches-du-Rhône, l'ANMONM13 et les partenaires à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies, vidéos ou captations numériques prises dans le cadre du Prix départemental du civisme.

Les images pourront être exploitées et utilisées directement sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, pour un territoire illimité, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment : presse, livre, supports d'enregistrement numérique, exposition, publicité, projection publique, concours, site internet, réseaux sociaux.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies, vidéos ou captations numériques de la présente, dans tout support ou toute exploitation préjudiciable.

Je reconnais que mon enfant mineur ne pourra prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Je garantis que mon enfant mineur n'est pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image ou de son nom.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux français.

**rayer la mention inutile*

Fait à :

Le :

Signature du ou des représentant(s) légal(aux) :

Faire précéder la signature de la mention « Lu et Approuvé »